

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC n°: 2026-50-101

Titre : Fourniture de matériel de signalisation routière et de chantier

Description des biens et/ou services:

La Ville de Lévis demande des soumissions pour la fourniture de matériel de signalisation routière et de chantier pour les années 2027-2028 et 2029 et un option possible pour 2030 et 2031.

Durée du contrat et calendrier des prestations :

Le contrat est valide pour 2027-2028 et 2029

Options: Le contrat pourra être renouvelé pour une (1) période additionnelle de deux (2) ans, aux mêmes conditions, à la discrétion de la Ville

Document d'appel d'offres:

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO (seao.gouv.qc.ca ou au 1-877-336-7326). L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Représentant désigné pour toutes informations techniques ou administratives:

Steeve Ruel
Courriel: sruel@ville.levis.qc.ca

Transmission, réception et ouverture des soumissions:

Les soumissions devront être reçues avant **14 heures**, le **12 août 2026**, à l'adresse suivante :

Direction de l'approvisionnement, Ville de Lévis
996, rue de la Concorde
Lévis, QC
G6W 0P8

(Dans la chute extérieure de dépôt des soumissions, située à droite de la porte de l'entrée principale de l'établissement).

La boîte de dépôt, accessible en tout temps, est située à droite de l'entrée principale de l'établissement, tandis que les bureaux sont ouverts durant l'heure précédant l'ouverture des soumissions. L'ouverture publique des soumissions suivra.

Les soumissions peuvent alternativement être transmises par voie électronique. Cette transmission ne peut s'effectuer que par l'intermédiaire du SEAO et conformément à la procédure prescrite par celui-ci.

Les résultats de la présente demande de soumissions seront publiés dans le SEAO, à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

Procédure ouverte d'attribution:

Le contrat est attribué au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme avec le prix proposé le plus bas.

Égalité des soumissions:

En cas d'égalité, le contrat est attribué par tirage au sort.

Réserves:

La Ville de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Visite des lieux: aucune visite

L'appel d'offres est assujetti à (aux) accord(s) intergouvernemental suivant(s):

- Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario(ACCQO);
- Accord de libre-échange canadien(ALEC);

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Cet appel d'offres est assujetti à la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM).

Une entreprise qui souhaite conclure avec la Ville un contrat ou un sous-contrat public de services comportant une dépense égale ou supérieure à un million de dollars, incluant la dépense découlant de toute option prévue au contrat, doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité des marchés publics. L'entreprise qui répond au présent appel d'offres doit être autorisée à la date du dépôt de sa soumission. Dans le cas d'un consortium, chaque entreprise le composant doit, à cette date, être individuellement autorisée.

Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Fait à Lévis, le 25 juin 2026.

Le directeur de l'approvisionnement et de la gestion immobilière,
Vincent Vu